

Chapitre 3 : L'analyse Comptable des Opérations

Introduction

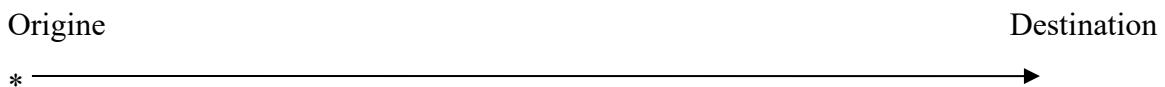
L'objectif poursuivi, dans ce chapitre, est l'acquisition du langage comptable nécessaire à l'enregistrement des opérations effectuées par l'entreprise. C'est cette saisie sous une forme chiffrée des faits économiques qui constitue la première étape de la tenue d'une comptabilité. Pour ce faire, l'analyse comptable des opérations repose d'abord sur la notion de flux et aboutit ensuite au concept de compte.

I. Notion de Flux :

Un flux est un mouvement de valeur homogène pouvant porter sur des biens, des services, des dettes, de créances ou de la monnaie.

- Les mouvements de biens et services sont appelés **flux réels**,
- Les mouvements de dettes, créances et de la monnaie constituent des **flux financiers**.

Un flux peut être représenté schématiquement par une droite orientée dont le point de départ s'appelle l'origine et le point d'arrivée, la destination.



L'intérêt de l'analyse en termes de flux, réside dans le fait qu'elle fournit une explication économique aux opérations réalisées par l'entreprise. Ainsi, chaque transaction réalisée par l'entreprise peut être analysée en termes de flux.

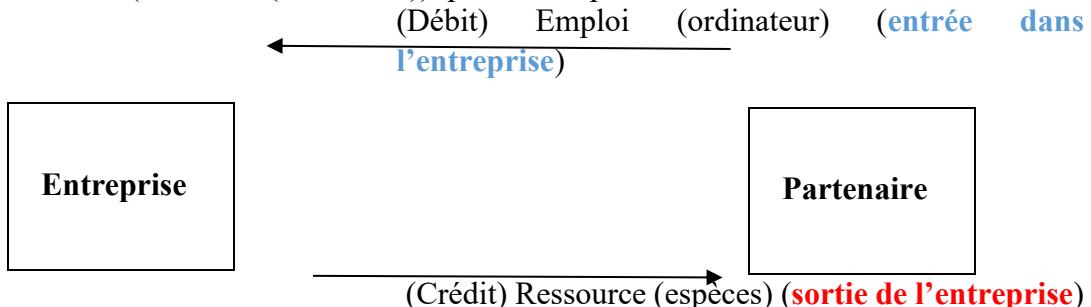
En effet, chaque opération représentative d'un évènement économique peut être analysée comme la combinaison de deux flux de même valeur mais de sens inverses. L'un des flux constitue la ressource et l'autre l'emploi.

Exemple :

Soit l'opération suivante : l'achat par caisse (en espèces) d'un ordinateur.

Ici nous avons deux flux qui intéressent l'entreprise :

- Un flux sortant (ou flux monétaire (espèce)) qui constitue la ressource
- Un flux entrant (flux réels (ordinateur)) qui est l'emploi.



Grâce à l'analyse en termes de flux, chaque transaction effectuée par l'entreprise peut être analysée en termes de **ressource et d'emploi**.

La ressource désigne l'origine du financement tandis que l'emploi est l'utilisation qui a été faite de la ressource.

Dans l'exemple précédent, **la ressource** est constituée par les espèces donc la caisse et **l'emploi** par l'ordinateur, à savoir le matériel.

Les ressources pouvant provenir de différentes sources : caisse (espèces), banque (chèques, ordres de virement), dettes (achats à crédit), centre de chèques postaux, ... Et les emplois se présentant sous différentes formes : immobilisations, stocks, créances (ventes à crédit) ; il fallait arriver à regrouper les emplois de même nature et les ressources de même catégorie. C'est l'objet du compte.

II. Le compte :

Le compte est un document qui permet l'enregistrement des opérations de même nature. On distingue ainsi le compte banque qui enregistre l'avoir en banque, le compte caisse qui enregistre les espèces détenues, le compte marchandises qui recense les stocks de biens appartenant à l'entreprise et destinés à être revendus « en état », etc.

On présente le compte sous la forme d'un tableau comportant deux parties :

Un côté droit appelé crédit et qui enregistre les ressources et un côté gauche appelé débit et qui enregistre les emplois. C'est ainsi qu'on distingue les trois types de présentations suivantes :

- **La présentation schématique ou compte en T**

D	Intitulé	C

Un compte est toujours équilibré. En d'autres termes **Total Débit = Total Crédit**. La différence entre les sommes portées au crédit et celles figurant au débit constituent le solde du compte. Il est inscrit du côté qui enregistre le montant le plus faible, pour assurer l'égalité indiquée ci-dessus. Un compte est dit soldé lorsque le solde est nul.

L'écriture sur un compte s'appelle « **imputation** ». On débite un compte lorsque les montants sont inscrits du côté de débit. On crédite le compte lorsque les montants sont portés au crédit.

Toute opération réalisée par l'entreprise faisant intervenir une ressource et un emploi, toute imputation au débit d'un compte entraîne une écriture au crédit d'un autre compte. Une telle technique de comptabilisation des opérations s'appelle « **comptabilité en partie double** ».

Tests de connaissances du chapitre 3

1. Expliquer le principe de la partie double de la comptabilité générale
2. L'emploi représente-t-il un débit ou un crédit ?
3. La ressource représente-t-elle un débit ou un crédit ?
4. Un compte peut-il comporter des opérations de natures différentes ?

III. Exercices d'application :

1°) Analysez chaque opération en termes de flux, en dégageant la ressource et l'emploi et en utilisant les numéros des comptes

A°) Achat d'une machine à écrire par chèque bancaire, montant 150 000 F

B°) Achat de marchandises 500 000 F payés moitié par espèces, le reste à crédit.

C°) Vente de marchandises à crédit, montant 1 750 000 F

D°) Versement d'espèces en banque, montant 1 000 000 F

E°) Reçu la facture d'électricité du bimestre 150 000 F

2°) En utilisant la présentation en compte schématique, Imputez ces opérations aux différents comptes concernés

Solution

1°) Analyse des opérations

A°) Emploi : 241 : matériel et outillages industriels et commercial (machine à écrire) (150 000)

Ressource : 521 banque (150 000)

B°) Emploi : 601 Achat de marchandises (500 000)

Ressource : 571 caisse (espèces) (250 000) et 401 fournisseurs (dettes) (250 000)

C°) Emploi : 411 clients (créances) (1750 000)

Ressource : 701 ventes de marchandises (1750 000)

D°) Emploi : 521 banque (avoir en banque) (1000 000)

Ressource : 571 caisse (espèces) (1000 000)

E°) Emploi : 6052 FNS électricité (consommation d'électricité) 150 000

Ressource : 401 fournisseurs (dettes)

2°) à faire avec l'appui du tuteur (ce travail consiste à représenter tous les comptes, pris individuellement)

Exemple

D	571 caisse	C
	250 000	
	1000 000	
SC 1250 000		
1250 000		1250 000

SC est la différence entre les 2 montant (débit et crédit)

D	521 banque	C
1000 000		150 000
		SD = 850 000
1000 000		1000 000

SD est la différence entre les 2 montants (débit et crédit)